

DOSSIER DE PRESSE

Réhabilitation et couverture
des plateaux sportifs polyvalents du collège



CONTEXTE :

Le projet porte sur la réhabilitation et la couverture des plateaux sportifs polyvalents situés au niveau du collège de Petite-Île, afin d'en améliorer le confort, leur durée d'utilisation mais surtout de proposer un équipement d'ensemble qui puisse s'inscrire dans les objectifs fixés dans les lois de transition énergétique. Les principaux usagers de cet équipement sont ceux du collège.

Cependant, la commune ne dispose pas suffisamment d'équipements permettant de répondre aux besoins d'occupation des clubs et associations sportives, alors que leur nombre d'adhérents ne cesse de croître.

La commune souhaite donc y remédier par la mise à disposition de cet équipement en offre complémentaire d'espaces offerts à la pratique sportive des clubs et des associations.

Il y a donc un double objectif à ce projet :

1. Renforcer l'offre d'équipement public dédié à la pratique sportive sur le territoire
2. S'inscrire dans une démarche de maîtrise et de production d'énergie



DESCRIPTION :

Le programme des travaux comporte 2 volets principaux :

1. La réhabilitation et la couverture de deux plateaux sportifs et des locaux annexes. Il regroupera en un même lieu :

- Un terrain polyvalent pour le handball et le futsal,
- Un terrain polyvalent pour le basketball, le tennis et le volleyball,
- Un mur d'escalade,
- Des sanitaires PMR,
- Un local technique pour le dispositif électrique des panneaux solaires.

2. La réalisation des aménagements suivants :

- Aménagement de la desserte des lieux, aménagement du site pour l'accès aux véhicules de secours,
- Création d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales,
- Réalisation d'une liaison du local technique au réseau EDF pour injecter l'électricité dans le réseau et pouvoir le comptabiliser,
- L'aménagement d'espaces végétalisés et perméables, réalisation de haies végétales

Ce projet comporte également un volet environnemental. En effet, la conception de ce projet prend en compte notamment des caractéristiques de la Réglementation Thermique, Acoustique et Aération applicable dans les départements d'Outre-Mer (RTAA DOM) et se fonde sur les principes suivants :

- Promouvoir les énergies renouvelables ;
- Améliorer le confort hygrothermique des bâtiments ;
- Limiter la consommation d'énergie des bâtiments en limitant le recours à la climatisation ;
- Garantir la qualité de l'air intérieur ;
- Améliorer le confort acoustique des bâtiments.



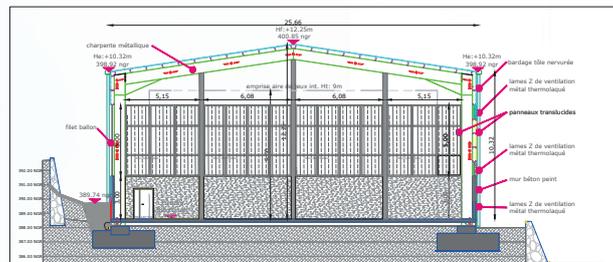
ECHÉANCIER :

Les marchés ont été attribués par la commission MAPA le 13 décembre 2021.

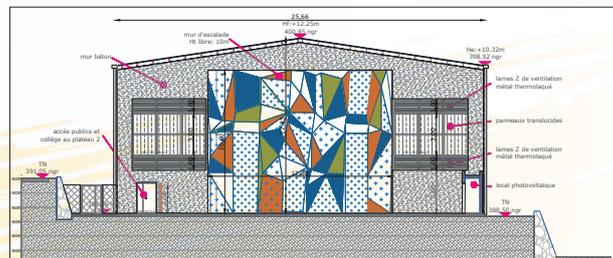
Après une période de préparation de chantier fixée à un mois, l'ordre de service de démarrage effectif des travaux pourrait alors être lancé au début du mois de mai 2022 pour une durée de 15 mois (période de préparation incluse), soit une fin des travaux prévue pour le mois d'août 2023.

Plan de financement :

| Sources de financement | Montant HT | % |
|---------------------------|-----------------------|------------|
| FEDER | 2 338 221,79 € | 72,54 |
| Agence Nationale du Sport | 500 000 € | 15,87 |
| AFD | 50 000 € | 1,59 |
| Commune de Petite-Île | 261 325, 52 € | 10 |
| TOTAL | 3 149 547,31 € | 100 |



COUPE A SUR PLATEAU 2 - 1/100e



COUPE B SUR AIRE D'ESCALADE - 1/100e

